

Avis de constitution

SOCIETE « SYNERGY TELECOM COTE D'IVOIRE » en abrégé « STCI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON Ananeraie carrefour
oasis après la station SHELL non loin de la clinique
PROMETHEE, Lot 428, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNERGY TELECOM COTE
D'IVOIRE » en abrégé « STCI »

Objet : -Réseaux télécom, électricité;
-Câblage informatique;
-Bâtiments et travaux publics;
-Vente de matériels de télécommunication;
-Froid et climatisation.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON Ananeraie carrefour oasis après la station SHELL non loin de la clinique PROMETHEE, Lot 428, Ilot 12

Dirigeant(s) M BROU SERGE OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03700 du 12/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47904/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

